

---- Message Original ----

De: CIQ Arenc-Villette <ciqarencvillette@outlook.fr>

Objet: TR: Rue Piétonne Pierre Guiral

À: aires-pietonnes@marseille.fr <aires-pietonnes@marseille.fr>

Date: jeudi 05/02/2026 14:00

Madame, Monsieur

Je me permets de vous relancer, car je n'ai pas reçu de réponse de votre part, depuis il y a quelques verbalisations, mais les bornes restent ouvertes à cause des véhicules qui stationnent sur l'espace Pierre Guiral.

Serait il possible d'effectuer un mise en fourrière de véhicules, **puisque'il y a de la signalisation qui indique la mise en fourrière sur une voie pompier**, et de refermer les bornes ce qui sensibiliserait certains riverains qui ont pris l'habitude de stationner.

Très cordialement Patrice Langer Président du CIQ Arenc-Villette

Service des bornes aires piétonnes

Madame, Monsieur

Je me permets de vous solliciter concernant la rue Pierre Guiral, située entre la rue Peyssonnel et le boulevard de Paris (13003).

Les bornes y sont abaissées quotidiennement pour les livraisons jusqu'à 11h00. Cette situation est systématiquement exploitée par des véhicules qui stationnent illicitement, empêchant ensuite la remontée des bornes. La rue Pierre Guiral se transforme ainsi en parking permanent. Les conseils syndicaux ont alerté à plusieurs reprises le service des bornes ainsi que le 3013 afin que ces bornes soient relevées. Après plusieurs signalements, il nous a été indiqué que les demandes devaient être adressées directement au service des bornes, sans pour autant que la situation ne soit réglée.

Par ailleurs, cette rue constitue un accès prioritaire pour les secours. Suite à deux incendies d'appartements récents, les riverains sont légitimement inquiets. Dans un secteur comprenant des immeubles de 17 étages, les accès et espaces réservés aux véhicules de secours doivent impérativement rester libres de tout stationnement non autorisé.

À ce jour, seul un véhicule de l'association *Vendredi 13* est autorisé à stationner rue Pierre Guiral, côté boulevard de Paris.

Nous vous remercions par avance de bien vouloir faire le nécessaire afin que ces bornes ne soient plus abaissées quotidiennement, à l'instar de celles de la rue Joseph Billioud, qui restent en permanence relevées.

Très cordialement Patrice Langer Président du CIQ Arenc-Villette